

# Europe

L'année 1973 a été propice à la réalisation des objectifs que le Canada poursuit à l'égard de l'Europe. Grâce, en partie, à des circonstances politiques favorables, le gouvernement du Canada a vu largement récompensés ses efforts tendant à un rapprochement toujours plus fructueux avec les pays européens. Les échanges commerciaux, le tourisme, les relations culturelles et scientifiques, les investissements et la coopération dans le domaine de l'environnement ont connu une expansion sensible.

Les partenaires européens du Canada ont démontré qu'ils comprennent de mieux en mieux les préoccupations et les aspirations des Canadiens, dont ils reconnaissent de plus en plus l'identité spécifique en Amérique du Nord et l'attachement à l'indépendance nationale et à l'interdépendance des peuples.

La sécurité et la coopération en Europe sont en effet d'une importance capitale pour l'avenir économique et politique du Canada. Une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'est ouverte à Helsinki, en juillet, par une réunion des ministres des Affaires étrangères des 35 pays participants, dont le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada.

La seconde phase, celle des négociations, a commencé en septembre, à Genève, et une délégation du Canada y a aussi participé pleinement. Les résultats de ces négociations furent jugés d'une telle importance pour la stabilité et la détente en Europe que les délégations présentes ont décidé de se livrer à des échanges de vues détaillés sur les différents sujets faisant l'objet de la Conférence même avant

d'entreprendre, au début de 1974 la rédaction des documents. Il était évident que les attitudes à l'égard des mesures susceptibles de réaliser une plus grande sécurité différaient tellement qu'il faudrait des mois de négociations intenses pour en arriver à un dénouement heureux que chacune des parties puisse accepter.

C'est dans le même esprit que le Canada s'est joint à d'autres membres de l'Alliance atlantique dans le cadre des pourparlers de Vienne visant à la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe centrale. Le fait même que des pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie aient pu se réunir, à partir du mois d'octobre 1973, pour discuter de questions aussi complexes que vitales pour la sécurité de tous les pays concernés est également à mettre au compte des grandes réalisations de l'année.

Toujours dans le contexte des relations multilatérales avec l'ensemble des pays européens, le Canada est devenu, en juillet, membre à part entière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et il a entrepris des démarches visant à intensifier son action au sein de l'UNESCO par une participation à part entière comme membre du groupe régional européen.

L'année politique a été marquée par un « dialogue constructif » entre le Canada et les neuf pays membres de la Communauté européenne. L'action du gouvernement canadien en vue d'une meilleure compréhension entre le Canada et l'Europe des Neuf a été renforcée par certaines initiatives dont:

l'étude sur les relations du Canada avec les Communautés européennes élargies entreprise

et menée à bien par le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères dont le rapport a été publié en juillet;

le colloque sur le Canada et la Communauté européenne, organisé par l'Institut canadien des affaires internationales en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures et la Commission des Communautés européennes, qui s'avéra un franc succès. (Ce colloque coïncida avec la venue au Canada du vice-président de la Commission, sir Christopher Soames, et de ses principaux collaborateurs.)

En novembre, les Neuf invitèrent le Canada à faire connaître son point de vue sur l'avenir et la définition des rapports entre le Canada et la Communauté européenne. Cette invitation était le fruit des efforts poursuivis par le Canada en vue d'approfondir et de rendre plus dynamiques ses relations avec ses partenaires européens. Le Canada fit savoir aux Neuf tout l'intérêt qu'il portait à leur invitation et s'engagea dans une étude intensive de la question soulevée.

Le processus d'échanges et d'exploration avec les Six, puis les Neuf, était donc commencé de longue date quand survint en avril l'initiative du secrétaire d'État américain visant à revitaliser l'Alliance atlantique. La question pour le Canada consistait à déterminer quelle serait la meilleure façon de poursuivre sa politique européenne tout en tenant compte de l'évolution des situations en Amérique du Nord et en Europe, et en fournissant son apport à la réalisation de l'objectif commun de renforcer les liens entre membres de l'Alliance atlantique.